

HORAIRES CHABAT NICE
4 H'ECHVAN 5773

להדריקת נר של שבת

Vendredi 19 Octobre 2012

Chekia : 18H40

Allumage Nérot : 18H22

Samedi 20 Octobre 2012

Fin de Chabat : 19H22

Rabénou Tam : 19H43

LEKHA DODI

בס"ד

PARACHAT NOA'H

501

Le mot du RAV:

«LES BÉNÉDICTIONS DE NOAH'

A L'HUMANITÉ»

Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

Quelques années après le Déluge («Maboul»), et après celle passée dans l'Arche au service de toutes les créatures, NOAH' démoralisé éprouve le besoin de se stimuler en buvant du vin, pour avoir un 4^{ème} enfant. Il perd le contrôle de lui-même. Il se soule et se découvre dans la tente de sa femme. Son petit-fils Canaan avertit son père H'am des intentions de son grand père Noah'. H'am, l'égoïste empêche son père de se reproduire en le rendant eunuque et dit à ses frères : Adam a eu deux fils, Caïn a tué Avel pour l'Héritage du monde et nous nous sommes 3 frères et notre père désire un quatrième enfant !

La Thora dit (Béréchit 9-23) : « Chem prit avec Yaphet la couverture, ils la déployèrent sur leurs épaules et marchèrent à reculons, ainsi ils couvrirent la nudité de leur père ». Rachi remarque que le verbe « prit » est au singulier. En effet, Chem a accompli la Mitsvah d'honorer son père avec plus d'empressement que son frère Yaphet.

En quoi consistait l'effort de l'empressement de Chem ? Le Nétsiv explique : Chem était animé de l'esprit de LICHMA, celui d'accomplir la Mitsvah d'honorer son père, tandis que Yaphet agit par sentiment de respect de la pudeur en couvrant la nudité de son père.

Noah' avait la volonté d'avoir un quatrième enfant, mais l'ivresse du vin l'a dégradé. A son réveil, Noah' découvre ce que son fils H'am lui a fait et il maudit sa descendance : « maudit soit Canaan qu'il soit esclave des esclaves de ses frères ». L'égoïsme et la perversion des sens disqualifie H'am et sa descendance Canaan qui est à l'origine de la castration.

Noah' donne ses bénédictions à Chem et à Yaphet : « Bénit soit l'Et... D... de Chem, la beauté d'Hachem appartient à Yaphet et il résidera dans la tente de Chem ».

Le comportement remarquable de Chem, qui agit Léchem Chamaïm pour la gloire divine lui vaut la récompense de voir sa descendance recouverte du Talith, avec le Nom divin aux quatre coins. Yaphet reçoit la bénédiction du bien être matériel, l'esthétique, l'art et les sciences : elle réside dans les tentes de Chem, c'est-à-dire elles sont au service de la Torah.

Les bénédictions de Noah' à ses enfants sont donc en fonction de leur comportement individuel. Les bénédictions ont une portée prophétique pour l'avenir de l'humanité.

La Yéchiva souhaite un grand mazal tov à Rav Gad et Madame Amar à l'occasion de la Bar Mitsva de leur fils Yoel

La Yéchiva souhaite un grand mazal tov aux familles Parienti et Avrahami à l'occasion du mariage de leurs enfants Meni Menashe et Maina Hanna

La Yéchiva souhaite un grand mazal tov à Mr Jonathan Boccara'Hatan Torah et à Mr Michaël Bellaïche 'Hatan Béréchit

S'il y a une notion bien connue appelée la "HALA'HA" elle est tout de même pas assez bien vécue. La "hala'ha" qui fait référence à "la loi juive" occupe une place prépondérante dans la vie du juif, elle ne se limite pas qu'aux questions relatives à la cachेरoute par exemple ou autre. Elle accompagne le juif dans tout ce qu'il fait dans sa vie, tout – au sens le plus large et entier. Depuis le jour de sa naissance, on pourrait dire depuis sa conception et jusqu'au jour de sa mort voire même au-delà le juif est soumis à la référence "halah'ique". D'ailleurs nous savons bien que "hala'ha" de l'étymologie "holè'he" qui veut dire marcher, sans "hala'ha" le juif ne marche pas, il est comme un appareil sans batterie qui est sans intérêt et qui ne peut faire preuve de ses capacités et fonctions. Pour avoir une idée de ce que renferme le mot "hala'ha" on peut se référer au grand maître et génie de la Tora Rav Yossef Karo et également le Rav Moché Isserlich qui ont tous deux compilé le fameux Choul'han Arou'h. Cet ouvrage faisant référence de loi depuis plus de six siècles est composé de 1705 chapitres et connaît d'innombrables livres de commentaires et d'actualisation de la "hala'ha" ; ces livres se comptent par dizaine de milliers ! La nécessité de la hala'ha est telle que sans elle on ne peut rien pratiquer du tout. La Tora et ses commandements ne s'inventent pas, ne se devinent pas, la Tora ce n'est pas du "filing"... ! La Tora connaît ses règles, sa réglementation. L'étude de la hala'ha est vitale pour un juif, à tel point que les décisionnaires ont fixé qu'une personne qui n'a pas la possibilité de consacrer beaucoup de temps à l'étude de la Tora elle devra, durant ce temps recueilli à l'étude, donner la préférence à l'étude de la halah'a – telle est la conclusion du Gaon Rav Ovadya Yossef chaita basée essentiellement sur les propos du Sifté Cohen (Cha'h Y"D 246-(5)), celui-ci va jusqu'à dire que celui qui n'étudie pas de la hala'ha n'est pas acquitté du devoir d'étudier la Tora !

Les textes talmudiques qui traitent de l'importance de l'étude de la hala'ha sont très nombreux, je voudrais ici étudier avec vous un passage tiré du traité **Bérah'ot 8a** :

« Rava a demandé à Rafram fils de Papa de partager avec lui un enseignement qu'il aurait entendu de Rav H'isda à propos de la qualité du Bet Haknesset (synagogue). Rafram a répondu à Rava voilà ce que Rav H'isda a enseigné : (se basant sur un verset des Tehilim) D'IEU préfère les endroits où l'on étudie la Hala'ha plus que les synagogues et les lieux d'étude ; c'est également ce qu'a enseigné Rabi H'ya fils de Ami : depuis le jour où le Temple a été détruit D'IEU n'a rien d'autre dans son monde que "les quatre coudées de la hala'ha" ! De ce dernier enseignement rapporté au nom de Oûla Abayé disait : si avant j'allais prier à la synagogue dorénavant je ne prie uniquement à l'endroit où j'étudie la Tora ».

Le lieu d'étude de la hala'ha a donc une double particularité 1) ces lieux sont ce qu'il reste de plus cher à D'IEU, 2) ils sont d'autant plus chers que la prière est préférable dans ces lieux plutôt que dans les synagogues ou les autres lieux d'étude. Selon les Talmidé Rabénou Yona la préférence de prier dans les lieux où l'on étudie la hala'ha est telle que même s'il n'y a pas dix personnes – minyane, il est quand même préférable d'y prier là-bas plutôt que d'aller prier avec minyane à la synagogue ! Selon le Rambam la préférence de prier dans ces lieux d'étude de la hala'ha plutôt qu'à la synagogue c'est uniquement si dans ces lieux il y a minyane... (voir encore Michna Béroura 90-55).

Ces lieux d'étude de la hala'ha sont les lieux les plus chers à D'IEU depuis la destruction du Temple parce que, explique le Maharcha, au Bet Hamikdash en plus du Service sacrificiel qui s'y déroulait, il y avait une pièce appelée "lichkat hagazit" où le Grand Tribunal, accompagné de la Présence Divine, siégeait et diffusait la hala'ha à tout Israël. L'homme qui étudie la hala'ha est accompagné de cette même présence divine et représente l'instance la plus haute du peuple juif celle du Grand Tribunal.